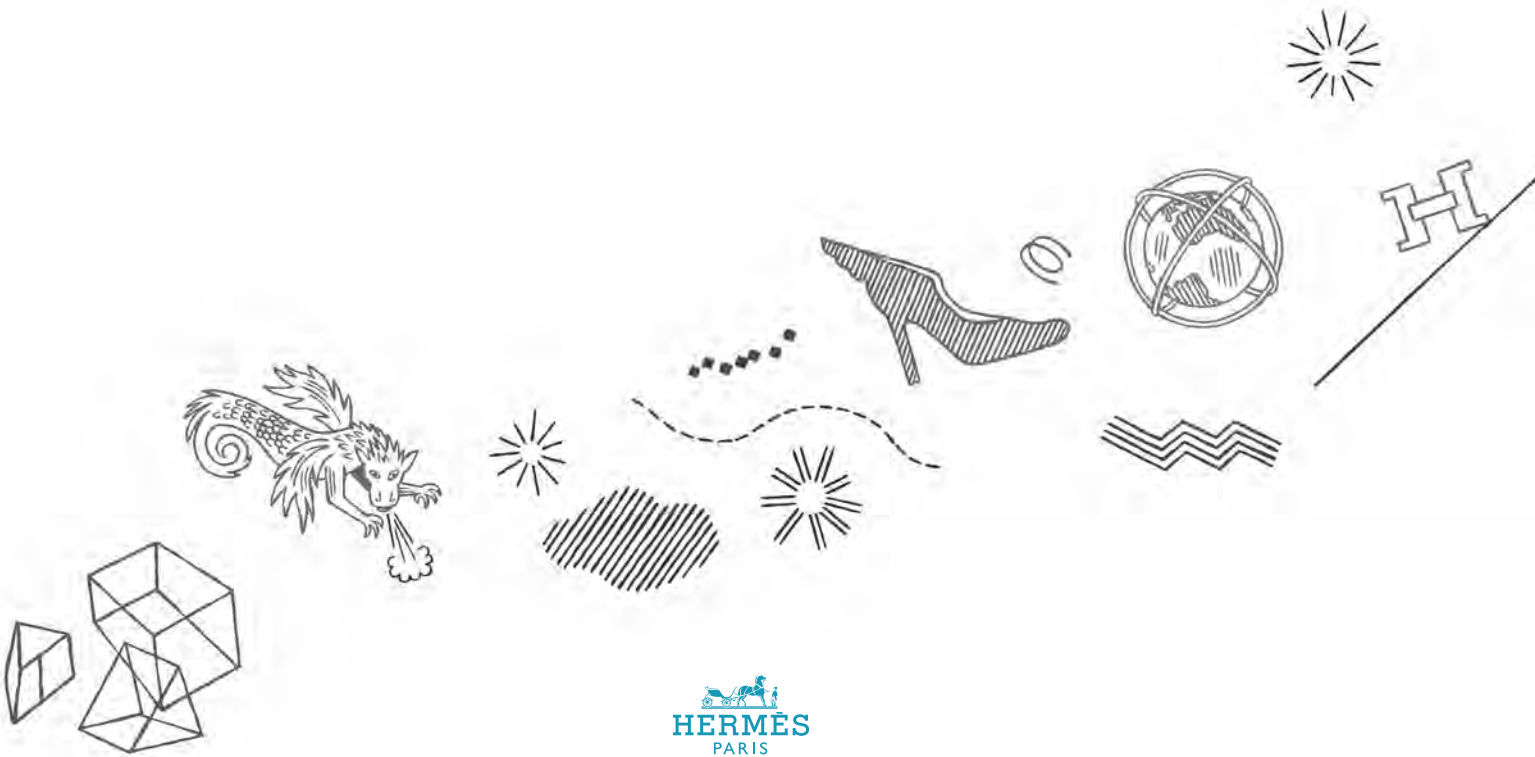


DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019

EXTRAIT ENJEU : RESPECTER ET SAUVEGARDER LA BIODIVERSITÉ



2

RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

DPEF

2.5 LA PLANÈTE ENVIRONNEMENT 122

2.5.4	Enjeu : respecter et sauvegarder la biodiversité	142
2.5.4.1	<i>Politique</i>	142
2.5.4.2	<i>Actions mises en œuvre et résultats</i>	142

2.5.4 ENJEU : RESPECTER ET SAUVEGARDER LA BIODIVERSITÉ

Le maintien d'un cadre environnemental propice au développement des activités passe par le respect et la sauvegarde de la biodiversité

2.5.4.1 POLITIQUE

Hermès se mobilise pour la protection de la biodiversité dans sa sphère de responsabilité directe, dans sa sphère d'influence élargie, et par des engagements volontaires au-delà de sa sphère d'influence économique.

« La nature nous inspire depuis 181 ans. La protection de la biodiversité est une opportunité magnifique. Transmettre cette richesse aux générations futures nous oblige. C'est un combat du présent. » Axel Dumas, gérant d'Hermès.

2.5.4.2 ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET RÉSULTATS

Les engagements d'Hermès, en fonction de sa capacité d'influence, se développent comme suit :

Engagements sur la sphère de responsabilité directe d'Hermès

Hors de France, les filiales de distribution contribuent, par exemple avec des jardins potagers sur les toits à Hong Kong ou par la plantation d'arbres par les équipes de Shanghai sur la presqu'île de Chongming, zone naturelle protégée. De manière générale, les actions en faveur de la biodiversité sont régulièrement mises en exergue auprès des collaborateurs. Lors des semaines du développement durable en France et à l'étranger, les films « Demain » (2016), « L'Empereur » (2017), « On a vingt ans pour changer le monde » (2018) et « Les Saisons » (2019) ont été présentés aux collaborateurs.

Sur les sites français, Hermès développe ses actions en faveur de la biodiversité sur les sujets suivants :

- ◆ nouvelles constructions : Hermès a la volonté de développer ses sites industriels français en milieu rural ou sur des friches industrielles (exemples à Héricourt et à Saint-Junien), en intégrant dès le départ l'engagement d'éviter de menacer la biodiversité existante, de la respecter ou de la développer. Tous les nouveaux projets reposent sur le référentiel interne « construction durable », inspiré des meilleures pratiques internationales, qui précise notamment les critères appliqués (part de végétalisation du site conservée après les travaux, part du traitement des eaux usées par phytoremédiation, part de toiture végétalisée du bâtiment, le nombre d'actions locales

en faveur de la biodiversité, part des espaces extérieurs dans l'ombre au solstice d'hiver) ;

- ◆ les huit manufactures sélectionnées sur lesquelles s'appliquent ces objectifs ont été lancés en 2017, pour un pilotage de leur l'applicabilité afin d'en valider la pertinence. Les résultats montrent que dans 50 % des cas nous arrivons à maintenir plus de 70 % de la part végétalisée des sites d'implantation. De plus, l'exposition des manufactures est telle que nous arrivons à cantonner les espaces extérieurs à l'ombre à moins de 30 % de la surface totale pour six manufactures sur les huit pilotés. Le taux de végétalisation supérieur à 60 % est plus difficile à obtenir compte tenu de l'ambition de performance énergétique, qui nous pousse à privilégier l'installation de panneaux photovoltaïques pour un recours aux énergies renouvelables, plutôt que des végétaux à ce stade. L'installation de traitement des eaux usées par phytoremédiation n'a pas fait l'objet d'un déploiement prioritaire sur les manufactures pilotées, ces eaux sont principalement de type domestique. Ce type de traitement a donc été choisi pour des rejets industriels et donc essentiellement pour des sites, tels que ceux de la cristallerie Saint Louis. La priorité donnée par la maison aux sujets relatifs à la biodiversité se traduit dans l'atteinte à 100 % de l'objectif de mise en place d'actions en faveur de la biodiversité dans l'ensemble des manufactures du pôle Maroquinerie-Sellerie. Quelques exemples concrets sont détaillés ci-après. La maison, forte de ces premiers résultats, se prépare donc à mettre à jour ses objectifs en matière de biodiversité avec une approche multipartites pour 2020. Ces objectifs seront communiqués dans le cadre du renouvellement de notre engagement auprès du dispositif Act4Nature International.

Les sites, de par leur implantation en milieu rural, sont impliqués dans de nombreuses démarches en faveur de la biodiversité.

Cuir

Les surfaces foncières disponibles autour des bâtiments des maroquinerie font systématiquement l'objet d'une recherche de mise en valeur écologique avec des partenaires locaux.

La Manufacture de Sayat a participé au financement de la création d'un verger conservatoire de châtaigniers en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Riom Limagne. Ce verger permettra de perpétuer ces variétés d'arbres emblématiques de la faille de la Limagne sur lequel le site de Sayat est situé.

La maroquinerie iséroise fait entretenir les prairies qui l'entourent par des moutons. Cet éco-pâturage contribue à la préservation d'une race en voie de disparition et permet un entretien respectueux de l'environnement. Des artisans de la maroquinerie participent à la surveillance du troupeau.

Une convention a été signée en novembre 2018 entre la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et la Manufacture de l'Allan pour la mise en place de structures d'accueil et de protection des espèces locales d'oiseaux.

La maroquinerie d'Aix-les-Bains met à disposition de ses salariés une partie de ses espaces verts disponibles pour des jardins potagers.

Enfin, plusieurs maroquinerie ont procédé à des plantations d'arbres fruitiers en privilégiant les espèces anciennes et locales, et à la

valorisation d'espaces verts sous forme de prairies fleuries. Cinq d'entre elles possèdent également des ruches.

Textile

Sur le site d'ATBC Challes (Tissage du crin), un piège à chenilles processionnaires a été installé afin de préserver le cèdre octogénaire et la végétation du site.

Sur le site d'ITH, deux ruches sont installées depuis avril 2019, parallèlement à des mesures comme la suppression des produits phytosanitaires et le fauchage raisonné des zones vertes. Une première récolte très productive a été partagée avec l'ensemble du personnel et les surplus seront vendus au profit du Téléthon. Le site a également mis en place une benne à déchets plastiques fermée, évitant ainsi le risque de pollution du cours d'eau voisin, le Pelud.

Porcelaine

À la CATE, plusieurs actions en faveur de la biodiversité ont été engagées depuis les années précédentes : prairies fleuries, hôtel à insectes, entretien raisonné des espaces verts. Elles se sont poursuivies.

Le projet de rénovation de la manufacture intègre un aménagement paysager du parc en périphérie des bâtiments pour favoriser la biodiversité endémique.

Parfums

Trois ruches sont installées sur le site du Vaudreuil depuis 2017. Des animations sont régulièrement organisées sur le thème de l'apiculture : atelier autour de produits dérivés (cosmétique, entretien, alimentaire, médicaments), participation à la récolte...

Sur la base d'une étude sur la biodiversité du site du Vaudreuil, le CNP a mis en place des nichoirs, construits par des volontaires parmi le personnel. Ces abris ont pour vocation d'accueillir des grimpeaux et des huppés fasciées, espèces à préserver dans la région Normandie.

Le CNP vient d'intégrer, en collaboration avec HCP et la société Australienne Santanol, la filière Santal Album. Dans le cadre de cet engagement, comme indiqué plus haut (« Des solutions performantes pour le traitement des rejets »), le CNP utilise les eaux de rejet des bassins d'élevage des crocodiles Porosus de la ferme Janamba en Australie pour irriguer une parcelle de 10 ha, plantée d'arbres Santal Album. La parcelle produira la consommation annuelle du CNP en santal avec un renouvellement programmé.

John Lobb

Un projet de jardin sur le toit de la manufacture a été lancé après des échanges avec le Department of Environmental Science at University of Northampton (UoN). Il sera mis en œuvre avec la coopération de Workbridge, association offrant une voie professionnelle aux personnes souffrant de maladie mentale, de troubles d'apprentissage ou de lésions cérébrales, avec pour objectifs d'enrichir la biodiversité sur le site, d'attirer et favoriser spécifiquement les insectes pollinisateurs. Des ateliers spécifiques autour du jardinage, des plantes et de la biodiversité seront proposés aux artisans.

Nuisances sonores et olfactives

De nombreux équipements sont renouvelés chaque année pour améliorer les dispositifs de traitement des rejets dans l'eau et l'air, afin de respecter toutes les réglementations applicables. De la même manière, des mesures de bruit sont réalisées régulièrement autour des

quelques sites qui peuvent être concernés pour vérifier qu'ils respectent bien les normes auxquelles ils sont soumis.

Tanneries

Aux Tanneries du Puy, afin de réduire les odeurs, une nouvelle filière de traitement des boues a été mise en œuvre en 2019. En complément, diverses actions ont été menées afin d'optimiser les procédés de traitement de la station d'épuration du site. De nouvelles actions et investissements sont prévus en 2020 et dans les années à venir.

Dans les deux cas, les recherches des causes et les mesures compensatoires envisagées ont fait l'objet d'une communication aux services de l'État, mairie et DREAL, ainsi qu'aux riverains.

Enfin, lorsque la réglementation l'impose, les tanneries peuvent être amenées à réaliser des mesures de bruit en limite de propriété. Les dernières mesures réalisées n'ont pas mis en évidence de dépassement des seuils applicables.

Textile

À la Siegl, la climatisation de l'atelier Jet d'encre a été isolée phoniquement de manière à réduire les éventuelles nuisances sonores pour les riverains. De la même manière sur le site d'ATBC, des compresseurs obsolètes ont été remplacés et des filtres à son ont été installés sur les compresseurs déjà en place afin de minimiser l'empreinte sonore.

Cristallerie

Un programme de surveillance environnementale autour de la Manufacture, co-construit avec les autorités locales, a été mis en œuvre en 2018 et prolongé en 2019. Les résultats obtenus durant ces campagnes de mesures reflètent ceux observés aux différents points de rejets aqueux et atmosphériques et ont mis en évidence la conformité de l'activité de la Manufacture vis-à-vis de son environnement direct.

Changement d'usage des terres

L'activité industrielle du groupe ne participe pas à l'artificialisation des sols, compte tenu de la faible surface occupée par ses sites et du taux négligeable de changement d'affectation des sols que peuvent occasionner les élevages de bovins et d'ovins en Europe, où sont situées les sources d'approvisionnement en peaux brutes des cuirs. Pour toute nouvelle implantation de site industriel, une étude d'impact est réalisée, intégrant les enjeux liés à la faune, à la flore et à la préservation des milieux naturels.

Gestion de l'eau (voir 2.5.2 adaptation au changement climatique)

En 2019, le groupe a initié une démarche de meilleure connaissance de son empreinte eau dans l'ensemble de ses sites et ceux de ses fournisseurs (75 sites). Dans le cadre de cette étude, les impacts éventuels sur la biodiversité seront pris en compte et analysés.

Engagement sur la sphère d'influence élargie d'Hermès

Le groupe Hermès poursuit avec les partenaires auprès desquels il s'approvisionne en matières naturelles, un travail constructif qui intègre la protection de la biodiversité. Le groupe collabore dans ce cadre avec des ONG internationales, selon les contextes, afin de mieux évaluer les différentes composantes de la biodiversité qui le concernent et les impacts sur sa chaîne d'approvisionnement (chapitre 2.4.1).

Cette contribution couvre en particulier deux aspects :

Alligators en Louisiane : Hermès s'approvisionne en peaux d'alligator directement ou indirectement auprès de fermiers louisianais. L'élevage de l'alligator, fortement réorganisé à la faveur de la mise en place de la convention de Washington, a contribué d'une part à la sauvegarde de l'espèce et à son développement sans précédent dans les zones considérées, et d'autre part, par effet induit, à la protection et à l'entretien des zones humides (le « marsh ») où ces animaux vivent et se reproduisent. Selon le Fish & Wildlife américain, cela correspond à une surface de 1,2 million d'hectares de zones humides qui sont ainsi mieux entretenues. L'objectif est de continuer à soutenir les fermiers dans leur développement, permettant ainsi la pérennisation des deux effets cités ci-dessus.

Vers à soie au Brésil : depuis plus de 20 ans, une filière d'approvisionnement de fils de soie de haute qualité s'est développée avec l'aide d'Hermès au Brésil. Implantée dans l'État du Paraná, la culture du mûrier a permis d'installer cette filière durablement grâce aux savoir-faire japonais. Cette industrie participe à la préservation des biotopes feuillus à faible traitement chimique, le ver à soie se nourrissant uniquement de feuilles de mûriers non polluées, et génère des revenus pour des petites exploitations agricoles locales et, par conséquent, pour des milliers de familles.

L'objectif est de poursuivre ce soutien à la filière.

Engagements volontaires au-delà de la sphère d'influence économique d'Hermès

Entreprise responsable, Hermès prend en charge volontairement des sujets liés à la biodiversité, au-delà de ses activités. La Fondation d'entreprise Hermès contribue à de nombreux projets liés à la biodiversité et poursuit son action dans ce domaine. Elle soutient par exemple un projet de grande ampleur en Afrique, en partenariat avec le WWF France : Traffic/AfricaTwix. Ce projet a pour objectif d'améliorer la lutte contre le braconnage, le trafic et le commerce illégal d'espèces protégées en Afrique, à travers la mise en place d'outils informatiques de dialogue entre les différentes autorités des pays concernés. La Fondation continuera à appuyer ce projet. En 2019, la Fondation s'est engagée encore davantage sur le sujet, en soutenant un programme du Muséum d'Histoire Naturel « Vigie Nature », qui vise à permettre à des écoliers de participer au recensement de la biodiversité dans nos campagnes ; et un soutien à l'ONG « L'Atelier Paysan » qui, par son approche agroécologique, pose les bases d'un développement agricole plus respectueux de la biodiversité.

Livelihoods : Hermès est actionnaire depuis 2012 du fonds Livelihoods qui vise à améliorer durablement les conditions de vie de communautés défavorisées en développant des projets à très large échelle et qui ont un réel impact sur le changement climatique comme détaillé au 2.5.2.2 et 2.7.2.2.

Les investissements sont réalisés dans trois types de projets (écosystèmes, agroforesterie, énergie), en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Le fonds réunit 10 partenaires autour de ces projets, pour une période de 20 ans. Au total, le fonds Livelihoods, avec son compartiment LCF1 va contribuer à la replantation de 130 millions d'arbres, dont 18 000 hectares de mangrove (Casamance, delta du Gange, Sumatra) et 34 000 hectares en agro-foresterie (Andhra Pradesh, Guatemala, Kenya) avec des effets majeurs sur la biodiversité locale. Hermès poursuit son engagement dans le fonds Livelihoods sur les

projets actuels, mais aussi au travers de la création d'un nouveau fonds encore plus ambitieux LCF2 initié en décembre 2017, et dont les effets sur la biodiversité seront également significatifs (probablement deux fois ceux du fonds 1).

Act4Nature

Hermès a rejoint en 2018 le projet français Act4Nature, auprès de 64 acteurs de l'économie française confirmant ainsi son engagement en faveur de l'intégration de la biodiversité dans sa stratégie globale de développement, et contribuant également aux objectifs fixés par la communauté internationale sur la biodiversité. Act4Nature est une initiative lancée par EpE (Entreprises pour l'Environnement) et de nombreux partenaires. Elle a pour objectif de mobiliser les entreprises pour protéger, valoriser et restaurer la biodiversité, à la fois sur des engagements communs fixés par des associations et institutions scientifiques, et sur des engagements individuels spécifiques à chaque partenaire :

- ♦ l'engagement commun (somme de 10 engagements) vise à intégrer la question de la biodiversité dans toutes les activités, de la gouvernance et de la stratégie aux opérations les plus concrètes, à la

légitimer auprès des collaborateurs et parties prenantes de l'entreprise de façon à susciter et encourager des actions spontanées et diffuses ;

- ♦ l'engagement individuel est défini par chaque entreprise et propre à ses activités. Cet engagement a vocation à évoluer régulièrement, car Act4Nature se veut une démarche de progrès continu.

Fin 2019, certaines entreprises aux activités internationales engagées dans ce dispositif, dont Hermès, ont décidé de rejoindre pour une nouvelle étape en 2020 « Act4Nature International », qui conserve les caractéristiques de l'engagement volontaire de la première initiative, mais renforcent les modalités d'engagement et rejoint l'initiative mondiale « Business for Nature »

Fashion Pact (2019)

Dans le cadre du Fashion Pact, Hermès s'est engagé au sein d'une coalition dont l'un des objectifs est de soutenir le développement de Science Based Targets pour la biodiversité et de contribuer à la protection et à la restauration des écosystèmes et la protection des espèces.

Un engagement durable dans le fonds carbone Livelihoods

Hermès s'est réengagé pour 20 ans auprès du fonds Livelihoods, dont il est partenaire depuis 2012, avec pour objectif de réduire les émissions de carbone grâce à des actions concrètes d'amélioration du quotidien des communautés rurales en Inde, au Guatemala, en Indonésie, au Pérou, au Kenya, au Sénégal et au Burkina Faso. Dans ce dernier pays, la construction de fours "trois pierres" illustre la façon dont des solutions simples et reproductibles à grande échelle peuvent être mises en place, avec des effets immédiatement mesurables sur la qualité de vie des populations et les émissions de CO₂. Dans le village de Kongussi,



l'association Tiipaalga enseigne aux femmes comment construire ces fours écologiques, à la fois économes en bois et peu polluants. En contrepartie de tels projets, les entreprises contributrices, dont Hermès, reçoivent des « crédits » carbone à « forte valeur sociale », qui compensent en partie leurs propres émissions. En six ans, les neuf projets de Livelihoods ont bénéficié à un million de personnes en Afrique, Asie et Amérique latine, et 130 millions d'arbres ont été plantés. À travers le dispositif Livelihoods, Hermès vise un impact positif sur la qualité de vie des communautés rurales et une neutralisation de ses émissions de carbone dans la durée.

2.5.5 CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) DE L'ONU

Les engagements environnementaux d'Hermès se retrouvent dans un grand nombre des ODD, et notamment les suivants (les numéros renvoient à la typologie officielle de l'ONU) :



N° 3 : Bonne santé et bien-être

- ◆ 3.9 « Réduire les impacts de l'activité sur la santé et la pollution »

Hermès opère dans des pays où les réglementations sont extrêmement exigeantes sur ce sujet. Le groupe poursuit l'amélioration des processus de production pour renforcer la gestion des risques sur la santé, y compris éventuellement venant de ses produits.



N° 6 : Eau propre et assainissement

- ◆ 6.3 « Améliorer la qualité de l'eau »

La maîtrise des consommations d'eau et la gestion des effluents sont des enjeux forts sur lesquels le groupe et tous les métiers (tanneries, cristal, textile...) travaillent activement depuis 2002. Hermès obtient des résultats substantiels, ayant découplé progressivement croissance et consommation, et par la mise en place des meilleurs dispositifs techniques disponibles.

- ◆ 6.4 « Stress hydrique »

Nos principaux métiers concernés (textile, tanneries, cristal) sont implantés dans des zones à faible stress hydrique. L'amélioration des rejets est un sujet suivi avec attention, dans le cadre de la réglementation européenne ou américaine, très exigeantes. Une étude a été initiée en 2019 avec le WWF sur le sujet (Water Risk Filter).

- ◆ 6.6 « Protection des zones humides »

Le groupe participe au projet Livelihoods, qui contribue à la restauration de zones humides côtières au total sur près de 18 000 hectares (Casamance, Sundarbans, Sumatra). Par ailleurs, le développement de l'industrie du fermage des alligators dans les 20 dernières années aux États-Unis, auquel le groupe contribue, encourage la préservation de l'habitat naturel de ces animaux et par voie de conséquence, la protection des zones humides en Louisiane et en Floride. Au sein des Tanneries et des sites du pôle Textile, pour lesquels l'eau est une ressource précieuse, la maison met en marche des actions portant sur les économies d'eau qui entraîne une consommation décroissante.



N° 7 : Énergie propre et d'un coût abordable

- ◆ 7.2 « Accroître la part des énergies renouvelables »

En France, 100 % de l'électricité consommée est d'origine « verte ». Au niveau mondial, le groupe s'approvisionne à 78 % en électricité verte en 2019. Par ailleurs, le groupe met en place des dispositifs d'énergie renouvelable (chaudières à bois sur les sites de production, panneaux photovoltaïques sur les sites ou pour le centre logistique des États-Unis au New Jersey).

- ◆ 7.3 « Améliorer l'efficacité énergétique »

Le référentiel immobilier intègre cette notion dans tout nouveau projet. Les maroquineries comme la Maroquinerie de l'Allan ou Maroquinerie MHM ont recours aux énergies renouvelables. La réduction des consommations d'énergie dans les magasins se constate après le remplacement des éclairages par des LED. À fin 2018, 80 % des magasins sont équipés. Dans le domaine industriel, le découplage des consommations et de la croissance est une réalité.



N° 8 : Travail décent et croissance économique

- ◆ 8.4 « Découpler consommations et croissance »

Les travaux menés ont permis de découpler la croissance et la consommation d'énergie et d'eau.



N° 12 : Consommation et production responsables

Le groupe veille à la gestion des déchets et produits chimiques tout au long de leur cycle de vie. Acteur majeur en France sur certains métiers (tannerie, textile, cristal...) le groupe s'efforce de mettre en œuvre les meilleures solutions opérationnelles disponibles, fiables et durables. Il s'attache à maîtriser ses rejets dans l'air, l'eau et le sol, dans un contexte où ses sites sont soumis aux réglementations les plus exigeantes en la matière (OCDE). Les ratios de consommation d'énergie par rapport à la surface de vente (KWh/m²) baissent, notamment en France et en Asie, principalement en raison du développement de l'éclairage LED.



N° 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

- ◆ 13.2 « *Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques* »
Des initiatives sont prises par les différentes directions (industriel, immobilier, logistique) afin de contribuer à la réduction de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre. En complément, Hermès contribue à l'initiative Livelihoods (130 millions d'arbres plantés), qui compense en partie les émissions carbone du groupe.
- ◆ 13.3 « *Améliorer la sensibilité des collaborateurs aux sujets climatiques* »
Les animations internes réalisées tout au long de l'année sont l'occasion de sensibiliser les équipes sur les sujets environnementaux et d'expliquer nos actions.



N° 14 : Vie aquatique

- ◆ 14.2 « *Gérer les écosystème marins et côtiers* »
L'élevage de crocodiliens nécessite la mise en place de mesures de protections des zones humides auxquelles le groupe et ses partenaires contribuent indirectement.



N° 15 : Vie terrestre

- ◆ 15.1 « *Protection de la biodiversité* »
Le groupe veille à la préservation des écosystèmes dans la mesure où il est concerné (sourcing des matières naturelles). Il étudie ses impacts pour en prévenir les effets défavorables.
- ◆ 15.2 « *Gestion des forêts* »
Hermès soutient la gestion durable des forêts par une politique d'achats responsables sur les papiers, cartons et bois (sacs, boîtes, emballages...). Le groupe respecte les réglementations applicables en matière de sourcing de bois. Les peaux utilisées en maroquinerie par le groupe, d'origine européenne, ne proviennent pas d'élevages contribuant à la déforestation. Le projet Livelihoods a par ailleurs contribué à la replantation de plus de 130 millions d'arbres.

Rapport Annuel Complet:
<https://finance.hermes.com/Rapports-et-Presentations/Rapports-annuels>

Hermès International

Société en commandite par actions au capital de 53 840 400,12 euros – 572076396 RCS Paris

Siège social : 24, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris.

Tél. : + 33 (0)1 40 17 44 37

ISBN 978-2-35102-0715

Une publication Hermès

© Hermès, Paris 2020

Crédits iconographiques

Page 5, 197, 198, 199, 202 : Valérie Archeno

Page 15 : Olivier Metzger 1, Edouard Caupeil 2

Page 99 : Benoît Teillet

Page 111 : Christophe Bornet

Page 205 : Olivier Metzger

Page 213, 215, 217, 219, 221, 222, 223, 225, 226, 228, 229, 231, 232, 233, 235, 250, 252 : Edouard Caupeil

Mise en pages : **Labrador**